

31 MARS 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU DON EN CONFIANCE

L'UNADEV OBTIENT LE LABEL "DON EN CONFIANCE"





À l'issue de la période d'instruction de sa candidature, l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) a obtenu le label "Don en confiance" le 30 mars 2017. Cette labellisation signifie que l'UNADEV satisfait aux quatre grands principes du Don en confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité.

Ce label est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels un contrôle continu de respect de ces exigences est assuré par le Don en confiance.

Jean-Pierre Duprieu, président du Don en confiance, déclare : « Je tiens à souligner le chemin parcouru par l'UNADEV pour satisfaire à cette démarche exiquente qu'est la labellisation "Don en confiance". L'organisation s'ajoute ainsi aux 86 autres associations et fondations engagées dans le respect des exigences déontologiques de la Charte, pour assurer aux donateurs un don en toute confiance. »

Depuis plus de 80 ans, l'UNADEV mène des actions auprès des personnes déficientes visuelles pour améliorer leur vie et les accompagner vers l'autonomie. Ses actions s'organisent autour de trois grandes missions :

- aider au quotidien : à travers de l'aide à domicile, de la formation aux nouvelles technologies, au braille ou aux langues étrangères, des activités socio-éducatives, culturelles ou sportives, la remise gratuite de chiensguides, etc.,
- combattre les maladies cécitantes : grâce aux actions de dépistage comme le Bus du Glaucome et au soutien à la recherche médicale,
- sensibiliser à la cause de la déficience visuelle afin de changer les regards et de favoriser l'insertion, en particulier professionnelle.

À travers ses huit centres régionaux et ses associations partenaires, l'UNADEV accompagne chaque année des milliers de bénéficiaires dans toute la France.

Plus d'infos sur www.unadev.com

La liste des organisations labellisées "Don en confiance" est en ligne sur : www.donenconfiance.org/organisations-labellisees

LE ROLE DU DON EN CONFIANCE

Le Don en confiance, organisme à but non lucratif, a été créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires soucieuses de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs. Il exerce depuis près de 30 ans la mission de contrôle de l'appel public à la générosité. Son action se fonde sur l'élaboration de règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en confiance, l'octroi, sur une base volontaire, d'un label "Don en confiance" aux organisations d'intérêt général, toute cause confondue, et le contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent de facto. À ce jour, le Don en confiance rassemble plus de 80 organisations labellisées suivies par une centaine de contrôleurs bénévoles experts.

Pour voir le contenu détaillé des engagements souscrits par les organisations

labellisées ainsi que la liste de celles-ci :

www.donenconfiance.org

CONTACT PRESSE

Mathilde CUCHET-CHOSSELER et Lucie WOJTASIAK



01 53 36 35 33 / 16



mcuchetchosseler@donenconfiance.org / lwojtasiak@donenconfiance.org

Twitter: @donenconfiance





Avec le

soutien de

